

# MODE OPÉRATOIRE POUR L'INSTALLATION D'UN EMETTEUR/RECEPTEUR VHF



➔ **La réglementation concernant l'utilisation des radios embarquées à bord des aéronefs a été récemment modifiée dans le cadre de l'espacement des canaux 8,33 kHz.**

## PRÉAMBULE

- Regarder si le constructeur de l'aéronef a édité un BS générique pour modification de l'IRB (Installation Radioélectrique de Bord)
- Vérifier si le type de poste figure sur la MEL (Minimum Equipment List) de l'aéronef.
- Rechercher sur le site du constructeur si, éventuellement, il existe un "Minor Change Approval"
- S'assurer que le mécanicien qui va exécuter l'opération est titulaire d'une licence de mécanicien (Part 66 B2 ou LNMA) en cours de validité.
- Si vous ne disposez pas de données du constructeur, appliquer la procédure EASA, CS-Stan.

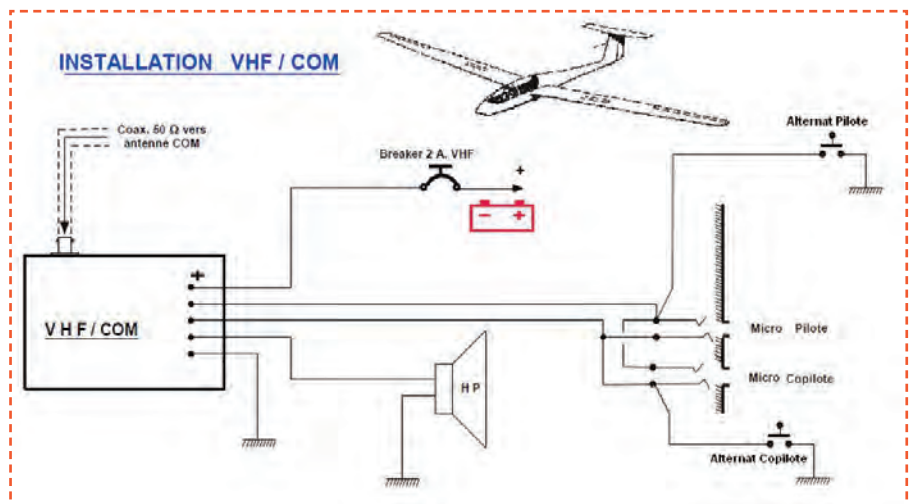
## EXÉCUTION

- Ouvrir un bon de lancement de travaux identifiant clairement l'opération à réaliser (Osrt / G-Nav)
- Editer un Compte Rendu de travail (Osrt/G-Nav)

## DOSSIER ADMINISTRATIF & LSA

### 1.

**Remplir le formulaire 123 de l'EASA** – Enregistrement de l'intégration de modifications/réparations



standard (SC/SR), document disponible sur le site de l'OSAC.

- Ne pas oublier de mentionner dans les documents utilisés l'EA-AC 4313 – 2B Acceptable Methods, Techniques, and Practices - Aircraft Inspection and Repair

### 2.

**Renseigner le carnet de route :**  
écrire dans le carnet :

“ Installation d'une radio de type XXX, compatible 8,33khz en remplacement de l'installation précédente (radio YYY

en 25khz), selon la Form 123 du :././.....  
Travaux exécutés suivant Compte rendu N°..... par ..... LNMA n°..... qui certifie que les travaux spécifiés, sauf exception mentionnée, ont été exécutés en conformité avec la PARTIE M et que, dans le cadre de ces travaux, l'aéronef est considéré comme prêt à être remis en service ”.

“ Lieu, date & signature ”

### 3.

**Remplir le formulaire AC143c**, disponible sur le site de l'OSAC :  
[www.osac.aero/docformulaires](http://www.osac.aero/docformulaires)



Exemple pour  
une Funkwerk  
ATR833

Mentionner les références  
de l'aéronef concerné, puis  
les données de l'émetteur :

Fabricant : Filser Electronic Gmbh  
Type : ATR 833  
P/N : P/N 833-(302)-(310)  
8.33 KHz : OUI  
Référence AC/justification : E04067  
Les P/N et Référence AC/justification  
sont à retrouver là, pour toutes les  
radios homologuées EASA :  
[www.osac.aero/docpratiques](http://www.osac.aero/docpratiques)

Puis cocher :

Demande de LSA liée à une modifi-  
cation de la liste des émetteurs :

« J'atteste : que la station d'émission a  
été entretenue conformément au pro-  
gramme d'entretien approuvé que les  
modifications de la station d'émission  
ont fait ou feront l'objet d'une APRS  
conforme à la réglementation appli-  
cable. »

Mentionner qui est à l'origine de la  
demande et la qualité du demandeur.

#### 4. Adresser :

Une demande de LSA  
ou de modification de LSA  
sur papier libre avec :

L'EASA Form 123  
Le formulaire AC143,  
à : OSAC  
Bureau des documents de bord  
14, boulevard des Frères Voisin  
Immeuble Zénéo  
92130 Issy les Moulineaux  
Les documents vous parviendront  
sous un délai de 3 à 4 semaines.

#### 5. A réception de la LSA :

- Remplacer le document  
dans le carnet de route
- Mettre à jour l'OSRT ou le Cardex
- Mettre le duplicata de la LSA accom-  
pagné de la Form 123 et de la Form  
One de l'émetteur dans le dossier du  
planeur.

Cette procédure est identique  
pour l'installation d'un transpondeur.



**Christophe Vincent**  
Président de la  
Commission technique  
[technique@ffv.org](mailto:technique@ffv.org)



VOUS AVEZ PARTICIPÉ  
À UNE FORMATION  
COMPOSITE FÉDÉRALE  
ANTÉRIEURE  
À 2012

**ET VOUS  
SOUHAITEZ  
VALIDER  
VOS ACQUIS**

**1 -** Vous avez une licence  
de maintenance aéronef sans  
l'habilitation composite et vous  
souhaitez cette prérogative

**2 -** Vous n'avez pas de licence  
de maintenance et vous souhaitez  
obtenir votre LNMA L-B planeur  
composite

Pour cela, envoyez un mail  
à la Commission technique en  
précisant votre Nom, Prénom  
et date de la formation à

[technique@ffv.org](mailto:technique@ffv.org)

PROGRAMME  
D'ENTRETIEN  
**POUR LES  
PLANEURS  
IMMATRICULÉS  
EN D-...**

**Pour les aéronefs sous  
régime EAL1, le LBA informe  
les propriétaires de ces aéronefs  
ayants un programme d'entretien  
SIHP (PE ancien format), qu'à  
compter du 30/09/2016 le  
PE SHIP sera caduc !**

**Le propriétaire de l'aéronef  
a 2 possibilités :**

**1 -** faire un Programme d'entretien  
au format IHP et le faire approuver  
par le LBA ou par un CAMO alle-  
mand. La demande est à faire le plus  
rapidement en utilisant le caneva  
disponible sur le site du LBA.

**5 Years warranty**  
Extended Warranty for  
VHF-AM Radios  
Orders in June, July  
& August 2016

AR6201 RT6201

AR6203

GK615

**60 YEARS**  
since 1956  
**BECKER**  
AVIONICS  
INTERNATIONAL

For more information please contact your dealer

**2 -** Utiliser le programme d'entretien  
auto approuvé tel que décrit dans les  
AMC 302. Une fois renseigné, le PE  
devra être envoyé au LBA. Formulaire  
et canevas disponible  
sur le site du LBA.

Les Programmes d'Entretien IHP  
approuvés par le LBA ou Camo ne  
sont pas concernés par cette  
publication.